

Tenir le cap et penser demain

La rentrée 2025 s'ouvre dans un climat de doutes et de tensions. Chacun le constate : l'État peine à répondre aux inquiétudes des Français, les collectivités locales voient leurs marges de manœuvre financières se réduire, et l'inflation pèse encore sur le quotidien des familles comme sur les budgets publics. Dans ce contexte, le rôle d'un Département prend tout son sens. Car notre mission n'est pas seulement de gérer : elle est de protéger, d'accompagner et de préparer l'avenir.

C'est tout l'esprit d'Indre 2030, la feuille de route stratégique que nous avons élaborée avec l'ensemble des acteurs du territoire et partenaires institutionnels. Tous sont engagés dans ce pacte territorial inédit. Nous l'affirmons haut et fort : non, le département de l'Indre n'est pas condamné au déclin démographique ou à la fragilité économique. Il a les moyens de se réinventer.

Si ces ambitions sont possibles, c'est parce que notre Département a fait le choix, depuis plusieurs années, d'une gestion financière saine qui devient notre force aujourd'hui nous permettant de poursuivre les investissements nécessaires, d'accompagner les grands projets d'infrastructures, et de maintenir un haut niveau d'aides aux communes comme aux associations. C'est la preuve qu'il n'y a pas d'opposition

entre solidarité et développement : l'un nourrit l'autre, et c'est ensemble qu'ils dessinent l'avenir.

Nous avons une conviction forte : le département de l'Indre a des atouts exceptionnels. Son patrimoine, sa culture, ses paysages, ses savoir-faire agricoles et artisanaux, son tissu associatif dynamique et la vitalité de ses habitants composent un socle solide. C'est sur cette force collective que nous devons bâtir.

Dans une France où beaucoup de territoires doutent, nous faisons le choix de la responsabilité et de la cohérence. Responsabilité, parce que nous devons assurer les solidarités humaines — première mission du Département. Cohérence, parce qu'il serait illusoire d'agir en ordre dispersé. Indre 2030 fédère, planifie, donne une perspective à six ans. C'est un projet qui se construit avec et pour les habitants.

Cette rentrée est donc à la fois exigeante et prometteuse. Exigeante, parce qu'elle nous oblige à tenir bon dans la tempête économique nationale. Prometteuse, parce qu'elle nous donne l'occasion de démontrer que l'Indre sait tracer son chemin, fidèle à ses valeurs d'équilibre, de proximité et d'innovation.

Cette rentrée en donnera des preuves concrètes :

- l'inauguration de la déviation de Villedieu-sur-Indre, symbole de notre

volonté de renforcer l'attractivité et la sécurité routière,

- la fin du chantier de la fibre optique publique, qui permettra à chaque foyer, chaque entreprise et chaque village d'être reliés au monde et de rester compétitifs,

- le démarrage de la construction d'un nouveau foyer de l'enfance, car protéger et accueillir dignement les plus fragiles est une responsabilité première du Département.

La majorité départementale est déterminée à poursuivre ce cap. Plus que jamais, nous affirmons que l'Indre est une terre d'avenir. Ensemble, élus, acteurs locaux et citoyens, nous ouvrirons la voie d'un territoire où il fait bon vivre, entreprendre et transmettre.

Le groupe des élus de la Majorité départementale de la Droite et du Centre : Gil AVÉROUS, Nadine BELLUROT, Régis BLANCHET, Gérard BLONDEAU, Laurent BRÉ, Gilles CARANTON, Nathalie CORBEAU, François DAUGERON, Claude DOUCET, Mireille DUVOUX, Marc FLEURET, Virginie ÉLION, Nolwenn LEROY, Jean-Yves HUGON, Imane JBARA-SOUNNI, Lydie LACOU, Gérard MAYAUD, Frédérique MERIAUDEAU, Philippe MÉTIVIER, Chantal MONJOINT, Florence PETIPEZ, Michèle SELLERON

PNR Sud Berry : pour un débat serein et éclairé

L'annonce d'une consultation en 2026 sur ce projet de valorisation du Boischaud Sud et de son bocage est bienvenue. Il eût été préférable de ne pas rejeter d'emblée ce qu'on veut maintenant mettre en discussion. Rétablissons les faits : la discussion n'a jamais cessé, impliquant les nombreux élus et acteurs du territoire

concerné, et il a toujours été entendu que chaque commune déciderait souverainement de son avenir. Si la majorité départementale s'oppose au PNR c'est pour que le département n'y contribue pas financièrement mais c'est surtout, et c'est plus grave, parce qu'il n'a aucun projet alternatif à offrir à ce territoire rural.

Le groupe des élus de la Gauche Républicaine, Socialiste et Écologiste : François AVISSEAU, Lucie BARBIER, Michel BOUGAULT, Anne-Claude MOISAN-LEFEBVRE